

Offre d'alternance : Poste de STAGIAIRE COORDINATEUR.TRICE TERRITORIAL DES ETABLISSEMENTS

Mission(s)

Association d'éducation populaire depuis 20 ans, Môm'artre vise à faciliter la conciliation des temps personnels/ professionnels pour les familles, accompagner le développement des enfants à travers l'éducation artistique, favoriser le lien social dans les quartiers et créer de l'emploi pour les artistes. Le Réseau Môm'artre s'articule autour de 3 domaines d'activités : un mode de garde artistique et citoyen pour les enfants de 4 à 11 ans après l'école (soirs, mercredis et vacances scolaires) ; des formations à l'animation et à la pédagogie par les arts ; et des projets artistiques hors les murs (écoles et crèches).

Pour l'année scolaire 2024/2025, le Réseau Môm'artre recherche un.e stagiaire coordinateur.trice territorial des établissements pour ses antennes de Paris, Bondy, Argenteuil et Nantes (ponctuellement).

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la supervision de votre tutrice.teur, la Responsable des établissements, vous serez chargé.e de :

1. Avec les directeurs.trices d'antennes : élaborer des diagnostics de territoires et participer à la réalisation de cartographies de territoires
2. En lien avec les directeurs.trices d'antennes : travailler le maillage territorial et renforcer les liens partenariaux
3. En absence de directeurs.trices d'antennes : assurer leur remplacement
4. En lien avec la Responsable des établissements : coordonner la mise en œuvre de projets d'animation financés et en assurer le suivi de la qualité pédagogique et artistique
5. En lien avec la Responsable des établissements : organiser la mobilisation, l'implication et la formation des bénévoles
6. Contribuer à l'échanges de pratique entre les directeurs.trices d'antennes

PROFIL RECHERCHE

- Suivre en alternance une formation DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle
- Avoir une expérience dans l'animation et dans la direction d'ACM (accueil de loisirs, accueil périscolaire, ...)
- Avoir un intérêt pour les disciplines artistiques. Une pratique artistique ou une expérience en animation d'ateliers artistiques (arts vivants et/ou arts plastiques) est un plus
- Avoir une bonne aisance relationnelle avec des publics divers et le goût pour le travail en équipe.

CONDITIONS ET AVANTAGES

- Contrat d'apprentissage en alternance à temps plein (hors formation)
- Rémunération : selon l'âge du candidat
- Amplitude horaire :
 - 10h-18h
 - En cas de remplacement de directeur.trice : 12h-19h30 en semaine et 8h30-19h mercredis et vacances
- 50% de remboursement abonnement transport, accès à une mutuelle d'entreprise, titres restaurant

- Possibilité de formations internes
- Lieu de travail :
 - Régulièrement : Paris, Bondy et Argenteuil
 - Ponctuellement : Nantes
- Date de début : immédiatement